

Arrêté de proclamation des résultats

Elections au Conseil du CERGAM d'Aix-Marseille Université

Le Président d'Aix Marseille Université,

- Vu** le Code de l'éducation, notamment les articles L. 719-1 et D. 719-1 à D. 719-47,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu l'arrêté électoral portant convocation des électeurs pour l'élection des membres du Conseil
Du CERGAM en date du 10 Juin 2025,
Vu les procès-verbaux de dépouillement,

ARRÊTE

Article 1 : Résultats du collège A

Les résultats des élections au Conseil du CERGAM d'Aix-Marseille Université pour le collège A sont les suivants :

Sièges à pourvoir : 4 titulaires

Nombre d'électeurs inscrits : 42

Nombre de votants : 34

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages valablement exprimés : 34

Taux de participation : 81%

Ont obtenu :

Nom de la liste	Total des voix	Sièges attribués au plus fort restant	Total des sièges attribués
Sébastien BRION	29	1	1
Sandrine HOLLET HAUDEBERT	26	1	1
Olivier ROQUES	31	1	1
Edina SOLDÓ	24	1	1
Christina THEODORAKI	7	0	0

En conséquence, sont élus :

Nom de la liste	Nombre de sièges	NOM et Prénom
COLLEGE A	4	Olivier Roques
		Sébastien Brion
		Sandrine Hollet Audebert
		Edina Soldo

Article 2 : Résultats du collège B

Les résultats des élections au Conseil du CERGAM d'Aix-Marseille Université pour le collège B sont les suivants :

Sièges à pourvoir : 4 titulaires

Nombre d'électeurs inscrits : 71

Nombre de votants : 44

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages valablement exprimés : 43

Taux de participation : 62 %

Ont obtenu :

Nom de la liste	Total des voix	Sièges attribués au plus fort restant	Total des sièges attribués
Elodie MALLOR	30	1	1
Stéphanie NGUYEN	37	1	1
Jonathan PETERSON	39	1	1
Khaled SABOUNE	13	0	0
Sarah SERVAL	31	1	1

En conséquence, sont élus :

Nom de la liste	Nombre de sièges	NOM et Prénom
COLLEGE B	4	Jonathan PETERSON
		Stéphanie NGUYEN
		Sarah SERVAL
		Elodie MALLOR

Article 3 Résultats du collège BIATSS

Les résultats des élections au Conseil du CERGAM d'Aix-Marseille Université pour le collège BIATSS sont les suivants :

Sièges à pourvoir : 1 titulaire
Nombre d'électeurs inscrits : 5
Nombre de votants : 4
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 4
Taux de participation : 80 %

Ont obtenu :

Nom de la liste	Total des voix	Sièges attribués au plus fort restant	Total des sièges attribués
Fabienne PAUL	4	1	1

En conséquence, sont élus :

Nom de la liste	Nombre de sièges	NOM et Prénom
BIATSS	1	Fabienne PAUL

Article 4

Résultats du collège DOCTORANTS

Les résultats des élections au Conseil du CERGAM d'AIX-MARSEILLE Université pour le collège DOCTORANTS sont les suivants :

Sièges à pourvoir : 5 titulaires
Nombre d'électeurs inscrits : 66
Nombre de votants : 26
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 26
Taux de participation : 40%

Ont obtenu :

Nom de la liste	Total des voix	Sièges attribués au plus fort restant	Total des sièges attribués
Sara BARQUIN	14	1	1
Alizée CEZ	18	1	1
Marine CIGANER	14	1	1
Ezzedine GHLAMALLAH	16	1	1
Victoria ZAGO-MENDES	25	1	1

En conséquence, sont élus :

Nom de la liste	Nombre de sièges	NOM et Prénom
DOCTORANTS	5	Victoria ZAGO-MENDES
		Alizée CEZ
		Ezzedine GHLAMALLAH
		Sara BARQUIN
		Marine CIGANER

Article 5 : Publication de l'arrêté

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de la composante ainsi que par une mise en ligne sur le site Internet de l'unité de recherche <https://cergam.univ-amu.fr/> Il est également adressé à la Direction des affaires juridiques et institutionnelle.

Article 6 : Exécution du présent arrêté

La directrice du CERGAM est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 11 juin 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON

**Par délégation Nathalie RICHEBE Directrice
du CERGAM**


